



Mai 2009  
Note technique n°4

## MESURES JUBIL DES APPORTS ASSEZ BIEN VALORISES

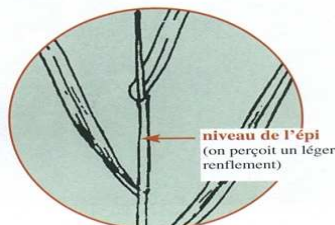
**Les 51 mesures JUBIL Blé réalisées précocement sur le secteur fin avril indiquent généralement un besoin en azote modéré nécessitant un 3<sup>ème</sup> apport**

Sur de nombreuses variétés : Sankara, Dinosor, Caphorn, Apache, Mercato, Premio, Expert, Perfector, Timber, Koreli, Premio, Rosario, Bermude, de 2 nœuds à dernière feuille.

- L'outil de pilotage conseille de déclencher un troisième apport dans les trois quart des cas, la dose moyenne conseillée par Jubil est 46 u (de 40 à 80 u) pour une dose moyenne apportée de 126 u (de 102 à 148 u) pour les deux premiers apports. La dose conseillée est d'autant plus élevée que les premiers apports ont été réduits, mais n'indique pas une mauvaise valorisation des apports du printemps et ce malgré le sec qui a pu suivre début avril.

### dernière feuille "pointante"

L'épi va commencer à gonfler la gaine de l'avant dernière feuille.  
• fendre les tiges les plus développées : s'assurer qu'il ne reste plus de feuille engainant l'épi



Le stade dernière feuille pointante est atteint lorsque la dernière feuille est visible, encore enroulée, sur 50 % des tiges

- Dans près d'un quart des situations, les blés sont suffisamment alimentés :

- ∞ du fait d'un stade trop précoce (encore à 1 nœud)
- ∞ d'un apport de matière organique et/ou d'azote minéral suffisant (au moins égal à 130 u).

A noter que les 3èmes apports à dernière feuille sont plus favorables au protéines et au rendement, et que le stade limite d'interprétation JUBIL est dernière feuille ligulée.

**Préparation de l'échantillon**

Prélevez 60 maîtres brins sains avant 11 h, en secteur représentatif de la parcelle, ôtez terre et racines sous le plateau de tallage.

**Derniers JUBIL dès 9 h pour blés bien alimentés ou plus tardifs**

**Lundi 11 Mai à Xammes (Silo CAL)  
Mardi 12 Mai à Rosières en haye  
(M. Brignier 62 grande rue)**

- Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle :

Julien GRAND, Julien BASUYAUX ☎: 03.83.43.09.32.

- Chambre d'Agriculture de Meuse : Alexandre FLEURIET ☎: 03.29.76.81.46.

- EMC2 : Olivier SAMSON- ☎: 03.29.90.93.45.

- Coopérative Agricole Lorraine : Jean-Luc LEFEVRE ☎: 03.83.81.03.59.

Action cofinancée

